

Lettre d'information du réseau

- novembre 2016 -

Cliquer sur les titres du sommaire pour accéder au contenu

Fédération

*Articulation FRAAP et DLA
Poursuite du partenariat entre la FRAAP et La Réunion
Projet de loi de Finances 2017
Contrats présentés sur le site de la FRAAP*

Réglementation

Les associations d'artistes au Canada

Adhérents

Nouveaux membres de la FRAAP

Agenda

*"Démocratisation, démocratie, droits culturels : quelle place pour les habitants?"
"Présence artistique à l'université : les résidences d'artistes"
"États généraux de la culture"
"Travail et solidarité"
"De la crise à la transformation du paysage associatif"*

Publications web

À lire, à écouter et à voir

Articulation FRAAP et DLA

La FRAAP et Opale - Centre de Ressources DLA ont élaboré une note de cadrage permettant de présenter au porteur DLA à quel moment et à quel endroit solliciter la FRAAP dans le cadre d'un accompagnement. La FRAAP souhaite renforcer son appui au réseau associatif qu'elle fédère, en venant conforter les accompagnements DLA qui se mettent en place sur les territoires. Ainsi, lorsqu'une association sollicite le DLA pour un accompagnement spécifiquement dans le secteur des arts visuels, le DLA peut se rapprocher du CRDLA Culture qui sollicite alors la FRAAP si l'accompagnement rentre dans son champ d'intervention. Un adhérent de la FRAAP qui sollicite le DLA de son territoire peut également demander à la FRAAP un appui complémentaire.
[Lien vers la note de cadrage](#)

Poursuite du partenariat entre la FRAAP et La Réunion

Grâce à l'association Lerka membre de la FRAAP, une première invitation par le CCEE (Conseil de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement) de La Réunion avait été faite à la FRAAP en octobre 2015 pour participer à une rencontre professionnelle sur la situation des arts plastiques à La Réunion. Celle-ci a donné lieu à une publication sur « Les arts plastiques à La Réunion » ([lien vers cet état des lieux](#)). Aujourd'hui, poursuivant un travail d'information et de ressource auprès des acteurs du secteur des arts plastiques à La Réunion, à l'initiative de Lerka et en partenariat avec Jeudi Formation, la FRAAP accompagne la mise en place des rencontres et d'une formation organisées du 30 novembre au 10 décembre à l'École supérieure d'art du Port, au FRAC et à la Cité des Arts, à destination des étudiants, des artistes et des autres professionnels du secteur.

Projet de Loi de Finances 2017 : contribution de la FRAAP

Pour rappel, le budget du ministère de la culture pour l'année 2017 a été présenté aux parlementaires dans le Projet de Loi de Finances 2017 (PLF 2017).

Le conseil d'administration de la FRAAP a envoyé une contribution écrite relative au PLF 2017, destinée aux parlementaires qui examinent actuellement ce projet de loi. Celle-ci présente les enjeux spécifiques au secteur des arts visuels et en particulier aux associations d'artistes plasticiens.

[Lien vers la contribution écrite](#)

Contrats présentés sur le site de la FRAAP

Le site de la FRAAP propose un certain nombre de contrats ou fiches-type, pour clarifier les fonctionnements de toute collaboration entre les artistes et les associations, ainsi qu'avec les autres diffuseurs, et établir des rapports contractuels et sans ambiguïté.

Ces documents ont été élaborés par la FRAAP ou co-élaborés avec les autres organisations professionnelles du secteur des arts visuels, et notamment l'[USOPAV](#) (Union des Structures et Organisations Professionnelles des Arts Visuels).

Pour développer une culture du contrat dans le secteur des arts plastiques, la FRAAP diffuse ces contrats types qui sont des outils au service des associations et des artistes. Ils ne correspondent pas forcément à toutes les situations, mais ils tentent de préciser l'ensemble des questions qui doivent être évoquées, et si possible contractualisées,

entre les artistes et les associations, ainsi qu'avec les autres diffuseurs.

Conformément à notre charte de déontologie signée par chacun de nos membres, les associations membres de la FRAAP s'engagent à produire un document écrit à chaque artiste et pour toute collaboration afin de clarifier les fonctionnements et de s'assurer du respect des droits de chacun, même en cas de litige.

Au-delà de la ressource que constitue ce type de documents pour les structures et pour les artistes, l'élaboration et la diffusion de contrats types participent à notre mission de structuration du secteur des arts visuels.

[Lien vers la fiche de dépôt d'oeuvre](#)

[Lien vers le contrat type d'exposition](#)

[Lien vers le contrat d'accueil en résidence de création, de recherche ou d'expérimentation](#)

Réglementation

Les associations d'artistes plasticiens au Canada

Bien que se différenciant de la situation française notamment en termes de structuration professionnelle et de politiques de soutien au secteur des arts visuels, le Canada peut être pour un certain nombre d'entre nous une source d'information et de ressources intéressantes. Voici un rapide état des lieux de la documentation et une présentation de certains des acteurs oeuvrant à la promotion et à la défense des associations d'artistes plasticiens.

L'ARCA – Artist-Run Centres and Collectives Conference (appelée également CCCAA - Conférence des collectifs et des centres d'artistes autogérés) a été créé en 2005 et regroupe les 9 principales associations canadiennes de centres d'artistes autogérés. Parmi les activités de l'ARCA : un répertoire en ligne des collectifs et centres d'artistes autogérés du Canada ([lien direct](#)), une rencontre biennale nationale de centres d'artistes autogérés ([dont la prochaine aura lieu en octobre 2017](#)), une étude menée en 2010 sur les conditions de travail dans le réseau des centres d'artistes autogérés ([Lien vers l'étude](#))

L'Alliance pour les arts visuels (dont est membre l'ARCA) regroupe des organismes nationaux en arts visuels, arts médiatiques et en métiers d'art. Elle a publié en 2012 une analyse critique de la documentation existante sur les arts visuels au Canada ([Lien vers l'étude](#)).

Le RCAAQ - Regroupement des Centres d'Artistes Autogérés du Québec - est l'un des membres de l'ARC. Fondé en 1986, il regroupe 69 centres d'artistes, soit 2250 artistes et travailleurs culturels. Parmi les activités du RCAAQ : le portail [Réseau Art actuel](#), dédié à la promotion de l'art actuel et contemporain et qui recense l'actualité du secteur au Québec, au Canada et sur la scène internationale, un service de formation professionnelle pour les salariés des centres d'artistes autogérés, des études : en 2003 sur l'accueil d'artistes en résidence dans les centres d'artistes du Québec et du Canada ([Lien vers l'étude](#)) et en 2005 sur les emplois des centres d'artistes autogérés du Québec, membres du RCAAQ ([Lien vers l'étude](#)). Le RCAAQ, réseau ami de la FRAAP, est notamment intervenu lors des Rencontres 2012 de notre fédération à Flers.

La documentation relative aux centres d'artistes autogérés émane également du Conseil des arts du Canada qui a financé quelques études :

- en 2015 un portrait de 75 centres d'artistes autogérés au Canada, ayant obtenu des subventions récurrentes du service des arts visuels du Conseil des arts ([Lien vers ce portrait](#))
- en 2013 le « Profil statistique des artistes et des travailleurs culturels au Canada » portant sur l'année 2011 ([Lien vers l'étude](#))
- « Les bénévoles et donateurs des organismes artistiques et culturels du Canada en 2013 » ([Lien vers l'étude](#))
- en 2012 sur le rôle et la place des centres d'artistes autogérés ([Lien vers l'étude en ligne « Le rôle distinct des centres d'artistes autogérés dans l'écologie des arts visuels »](#))

Si vous souhaitez davantage d'information sur cette documentation réunie au sujet du Canada, vous trouverez ici une [présentation plus précise d'un certain nombre d'acteurs du secteur des arts visuels au Canada](#).

Et pour poursuivre cette présentation synthétique, vous pouvez également consulter l'article que le CAAP (Comité des Artistes Auteurs Plasticiens, organisation française) avait consacré aux syndicats d'artistes des arts visuels, le RAAV et CARFAC ([Lien vers l'article « La belle victoire des syndicats d'artistes auteurs québécois et canadiens ! »](#))

Adhérents

Les demandes d'adhésion d'associations sont examinées par le Conseil d'Administration de la FRAAP. **La prochaine réunion du CA aura lieu le 3 décembre 2016.** Les nouvelles candidatures des associations souhaitant se fédérer à la FRAAP seront étudiées à cette occasion.

Agenda

Formation « Les droits culturels », 29 novembre ou à distance

Formation d'une journée en présentiel ou à distance proposée par l'Ufisc dans le cadre de leur projet « Culture, communs et solidarités ». Au programme : Retour sur les fondamentaux des droits culturels ; Quelle résonance dans les pratiques et dans la politiques publiques contemporaines ?
[Plus d'infos et inscription en ligne](#)

« Démocratisation, démocratie, droits culturels : quelle place pour les habitants ? », 1er décembre, Saint-Vallier

Organisée par la Nacre, cette rencontre aura lieu le 1er décembre de 9h à 17h à Saint-Vallier (Drôme)
[Infos et inscription en ligne](#)

« Présence artistique à l'université : les résidences d'artistes », 1er et 2 décembre à Marseille

Ces deux journées d'études sont organisées par l'université

d'Aix-Marseille.

Notamment seront abordées les questions des enjeux et des spécificités de ce type de résidence, ainsi que les moyens et perspectives.

[Lien vers le programme complet](#)

« États généraux de la culture », Lyon, Marseille, Paris, Lille

Organisés par Télérama, ces rencontres ont lieu à Paris le 3 décembre et à Lille le 10 décembre

[Programme complet en ligne](#)

Formation « Travail et solidarités », 9 et 14 décembre à Paris ou à distance

Formation d'une journée en présentiel ou à distance proposée par l'Ufisc dans le cadre de leur projet « Culture, communs et solidarités ». Au programme : histoire de la protection sociale et de la construction des formes de solidarités (par le Collectif des Associations Citoyennes), **histoire de la protection des artistes auteurs et la construction des caisses Maison des Artistes et Agessa**, et le fonctionnement de l'intermittence

[Plus d'info et inscription en ligne](#)

« De la crise à la transformation du paysage associatif », le 10 décembre à Paris

« De la crise à la transformation du paysage associatif, actions citoyennes versus financiarisation » est une journée de réflexions et d'échanges proposée par le CAC (Collectif des Associations Citoyennes) et l'UFISC (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles)

[Plus d'information](#)

[Inscription en ligne](#)

Publications web

À lire :

« **Panorama de l'art contemporain en Bretagne** » par le réseau ACB, octobre 2016

[Lien vers le document](#)

Recommandations de l'Unesco suite au **Rapport mondial sur la culture pour le développement urbain durable**, octobre 2016

L'unesco a publié un rapport soulignant le rôle de la culture pour le développement durable et a formulé plusieurs recommandations regroupées autour 3 constats : les villes centrées sur l'humain sont des espaces centrés sur la culture ; la culture est indispensable à un environnement urbain de qualité ; les villes durables nécessitent des politiques intégrées qui tirent pleinement parti de la culture.

[Lien vers les recommandations](#)

[Lien vers le résumé du rapport](#)

À voir :

« **Les États Généraux de la culture** », intervention de Jack Ralite, octobre 2016

[Lien vers la vidéo](#) (durée : 3 heures)